

personnages seulement nous sont connus, et leur souvenir n'est demeuré dans l'histoire que par des donations faites aux églises. Le premier est Adon de Riverie, noble chevalier, *miles nobilissimus*, disent les cartulaires. En 1090, il donne à l'abbaye de Savigny et au prieuré de Mornant l'église de Saint-Maurice, avec le cimetière, le presbytère et toutes leurs dépendances, qu'il possédait à titre d'alleu. Cette donation fut faite également par Gaudemar, surnommé Charpinel, et son frère Pons Bérard, auxquels Adon avait donné en fief ladite église, le presbytère et le cimetière de Saint-Maurice (1).

C'était, dit Menestrier, un abus assez ordinaire, à cette époque, que la possession, à titre de fief, des églises, paroisses et chapelles, par les seigneurs laïques (2). Cette possession, d'ailleurs, doit s'entendre ici plutôt de la jouissance du casuel et des revenus produits par l'inhumation des morts dans le cimetière que de la détention réelle de ces biens. L'inféodation de l'église de Saint-Maurice aux deux vassaux mentionnés dans la charte ne s'expliquerait guère autrement.

Cette occupation des biens ecclésiastiques avait quatre causes principales : Souvent elle résultait des anciennes donations faites par Charles-Martel, Charlemagne et ses successeurs à leurs compagnons de guerre. D'autres fois, les seigneurs laïques les avaient acquis par échange ou reçus en fief de l'Eglise elle-même, sous la condition de l'hommage et à la charge de certains services de garde et de protection. Fréquemment aussi l'établissement de l'église et de ses dépendances était dû aux

(1) *Cartulaire de Savigny*, ch. 835.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consulaire de Lyon*. p. 267.